



Fiche de formation MAEC IAE3

1. Contexte

Bien qu'aucun cours d'eau naturel majeur ne traverse le Parc Naturel Régional des Alpilles, l'eau y est omniprésente. C'est une des caractéristiques fortes et un des principaux facteurs d'unité paysagère des Alpilles. L'eau approuvée des canaux d'irrigation gravitaires, témoin des activités agricoles, maille en effet l'ensemble du territoire. Le maillage dense des canaux et des fossés de drainage constitue ainsi un patrimoine historique et écologique de valeur paysagère majeure.

Ces canaux et fossés, indispensables pour irriguer les terres agricoles, jouent un rôle épurateur des eaux d'écoulement lorsque leurs flancs sont végétalisés. Ils sont particulièrement importants dans les zones de marais façonnés par l'homme, où ils participent au maintien des habitats et des espèces remarquables spécifiques des milieux humides.

L'adaptation des pratiques d'entretien des fossés et canaux permet ainsi d'améliorer la conservation de certaines espèces patrimoniales présentes notamment dans les anciens marais des Baux : Cistude d'Europe, Campagnol amphibie et Castor d'Europe, ou encore de nombreuses espèces d'odonates telles que le Gomphe de Graslin ou encore la Cordulie à corps fin.

Espèces et Milieux concernés

Libellules, Amphibiens, Cistude, Végétation de milieux humides, Poissons

Menaces de conservation

- Destruction d'espèces par fauche,
- Dégradation de l'habitat
- Comblement de la zone humide, pollution (azote, phyto)

Engagements

- Ne pas fertiliser autour
- Pas de produits phytosanitaires
- Respecter le calendrier autorisé pour entretien/curage et fauche annuelle
- Ne pas brûler ni désherber
- Conserver la végétation arborée qui borde les canaux

2. Objectifs

- Connaître les différentes caractéristiques des fossés
- Identifier les espèces et milieux liés aux fossés
- Maîtriser la réglementation sur les fossés
- Appréhender les pratiques d'entretien des fossés

3. Déroulé de la formation

Méthode pédagogique

La formation sera à coconstruire avec le PNR de Camargue une fois qu'ils auront ouvert la MAEC en 2024. Seuls 4 agriculteurs sont engagés au sein du PAEC Alpilles, les deux opérateurs souhaitent mutualiser une formation car les enjeux sur l'entretien des fossés sont similaires sur les deux territoires.

Formation collective : Demi-journée de modules théoriques avec échange participants et Demi-journée : mise en pratique sur site.

Durée : 7 h

Lieu :

Demi-journée en salle

Demi-journée sur site

Contenus et intervenants

- **En Salle : 4h-8h30-12h30**
 - o **Tour de table – présentation des participants**
 - o **Présentation du PAEC Alpilles**
 - o **Caractéristiques et définition d'un fossé** : caractéristique hydrologiques, physiques et écologiques (lit marqué, écoulement d'eau au moins une partie de l'année, fond différencié, et vie aquatique)
 - o **Réglementation sur les fossés** : ce qui est soumis à Déclaration ou Autorisation au titre de la Loi sur l'eau (creusement, recalibrage, remblaiement)
 - o **Fossés et biodiversité** : rôle épurateur, habitats naturels et espèces spécifiques, lien avec les cours d'eau et les zones humides
 - o **Modes et techniques pratiques d'entretien adaptés** : périodes d'intervention par secteur (zones refuges, cycle de reproduction), réalisations à mettre en place avant l'exutoire (zones tampon végétalisées), modalités de curage et d'entretien de la végétation (entretien d'une berge sur deux, conserver certains végétaux...), modalités de connexions et gestion des vannes (entre canaux)
- **Visite sur site : 3h - 13h30 -16h30**